

# HERMÈS

INTERNATIONAL

24, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ 75008 PARIS - TÉL. +33 (0)1 40 17 49 20 - FAX +33 (0)1 40 17 49 94  
SOCIÉTÉ HOLDING DU GROUPE HERMÈS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 53 840 400,12 EUROS - 572 076 396 RCS PARIS

H.E. António Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

AXEL DUMAS

*Gérant*

Paris, le 05 novembre 2019

Monsieur le Secrétaire Général,

Hermès soutient les engagements des Nations Unies en matière de développement durable et les dix principes du Global Compact en faveur des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis plus de six générations, Hermès est nourri par les valeurs de l'artisanat, qui ont façonné son développement, et en parallèle, son rapport au monde. Ces valeurs sont vécues et portées par ses dirigeants comme par l'ensemble de ses collaborateurs.

Hermès souhaite laisser une empreinte positive sur le monde autour des trois axes suivants, qui encadrent ses ambitions en matière de développement durable :

- **Les femmes et hommes :**
  - Le développement et la transmission des savoir-faire : la formation, le développement des expertises, le partage des savoir-faire au sein des équipes et entre les générations, et le déploiement de méthodes de fabrication respectueuses des artisans et de l'environnement.
  - L'épanouissement et l'accomplissement des collaborateurs : la promotion d'une diversité des talents, les conditions de travail, les relations humaines, la santé et la sécurité des employés, l'harmonie des relations sociales, la volonté en matière de diversité et de solidarité, et le handicap.
- **La planète :**
  - Les matières premières : la protection et le respect des ressources naturelles d'exception qui composent nos objets, les ambitions fortes vis-à-vis des filières d'approvisionnement, l'empreinte environnementale et sociétale, la gestion des déchets, de la production à la fin de vie des produits.
  - La préservation de l'environnement : la maîtrise de nos impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'amont agricole aux processus de production manufacturière à la distribution ; la maîtrise des consommations industrielles (eau, énergie, ...), la gestion des rejets et déchets industriels, la réduction de l'empreinte environnementale des sites, la réduction de l'empreinte carbone et la politique de compensation carbone.

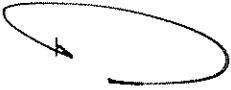
- **Les communautés où nous sommes implantées :**

- Les fournisseurs et partenaires : la capacité du groupe à grandir est liée à leur développement et à la pérennité de leurs activités, à la qualité de leurs produits et services, ainsi que l'attention portée aux enjeux sociaux et environnementaux. Nous accompagnons nos partenaires face aux défis qualité, éthiques, sociaux et environnementaux qu'ils peuvent rencontrer avec la vigilance requise.
- Le dialogue et le développement de relations harmonieuses avec nos parties prenantes : jouer un rôle d'entreprise citoyenne, assumer notre responsabilité territoriale d'entreprise, mener des actions de mécénat de compétence et contribuer à l'appui aux communautés locales.

Ces ambitions, déclinées en actions concrètes, s'inscrivent dans un grand nombre d'Objectifs du Développement Durable (ODD), comme nous l'avons illustré dans notre rapport annuel 2018 et à la section 1.5 de notre Communication du Progrès (COP).

Cette année encore, Hermès soumet sa Communication sur le Progrès (COP) au niveau de reporting GC-Advanced, témoin de notre volonté de devenir un membre actif du Global Compact. Cette COP est annexée à la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très respectueuse considération.



Axel Dumas